



Le 26 octobre, le Roi avait présidé le concert d'hommage aux volontaires.

■ Monarchie

Le Roi est déjà rentré chez lui

► Albert II a subi une intervention chirurgicale au nez aux Cliniques S^t Luc.

La vie du Roi des Belges, avec ou sans une crise politique qui n'en finit pas de ne pas finir, est loin d'être un long fleuve tranquille. Dans l'après-midi d'hier, un bref communiqué du Palais faisait savoir qu'Albert II "avait subi jeudi matin une intervention chirurgicale au niveau du nez pour le traitement d'un épithélioma basocellulaire". Une opération qui avait été réalisée sans problème aux Cliniques Universitaires S^t-Luc (Bruxelles) par le P^r Benoît Lengelé. Et qui sera surtout sans conséquences pour le chef de l'Etat: jeudi soir, il a déjà pu regagner le Belvédère et selon le second communiqué du jour du Palais "il reprendra ses activités dans un avenir proche". Il est permis de penser qu'Albert II pourra reprendre ses activités vers la fin de la semaine prochaine.

En principe, il n'y a pas de rencontre proche prévue avec le formateur Di Rupo mais dans cette hypothèse, tout est possible: début juillet 2007, Albert II n'avait pas hésité à recevoir le monde politique à la clinique après les élections du 10 juin...

Après un début de règne très calme, la santé d'Albert II a en fait connu plusieurs soubresauts: une intervention chirurgicale au dos après une sciatique et une hernie discale s'imposa fin janvier 2000 mais en avril, le souverain se retrouva déjà à la clinique Notre-Dame d'Alost pour une quadruple pontage coronarien. Puis en novembre 2002, un plâtrage de la cheville fut incontournable suite à un accident de moto dans le Midi alors que le 3 février 2006, il fut

opéré à la cataracte à l'hôpital universitaire d'Anvers. Enfin, le 26 juin 2007, une malheureuse chute à Laeken entraînant une fracture du col du fémur l'amena cette fois à la clinique St-Jean à Bruxelles transformé en "Laeken de campagne".

L'épithélioma basocellulaire pour lequel le Roi a été opéré est une forme de cancer de la peau qui se présente sous l'aspect d'un petit bouton apparaissant sur les zones les plus exposées au soleil. Ce n'est donc pas un mélanome mais bien une tumeur cutanée à croissance très lente. "C'est la tumeur cutanée, le cancer le plus fréquent" explique le D^r Pierre Vereecken, dermatologue à St-Luc et à Valida qui a précisé le contexte de l'opération sans forcément se focaliser sur le cas royal.

L'évolution des épithéliomas cutanés est lente et ils ne métastasent pas. Ils se développent aux dépens de la couche profonde ou basale de l'épiderme. "Appelés aussi carcinomes basocellulaires, ils peuvent apparaître sur les parties découvertes du corps (visage, cou, partie supérieure du tronc, dos des mains). A noter qu'ils surgissent surtout après 40, 50 ans. L'exposition solaire joue un rôle important dans leur apparition. Mais il n'y a pas à s'inquiéter car les traitements ont tendance à se multiplier" poursuit le dermatologue.

"Surtout de manière chirurgicale mais si d'autres lésions apparaissent on peut recourir à des traitements à base de crèmes, de crèmes et de lumière (photothérapie dynamique) et plus rarement aux rayons X. Pour les cas sévères, des médicaments sont encore en plein développement". A quelque chose, malheur royal peut être bon: la médiatisation présente peut être utile pour la prévention des cancers. Que l'on soit Roi ou simple citoyen...

Christian Laporte

■ Mobilité | Liège

Le tram liégeois d

► Le ministre Antoine a fait reporter la décision sur le tracé définitif.

Décidément, les semaines se suivent et se ressemblent au sein du gouvernement wallon... Ainsi, après avoir récemment achoppé sur le dossier du centre de formation pour sportifs de haut niveau, c'est sur un autre projet d'engorgement, à savoir le tram liégeois, qu'il n'a pas pu se mettre d'accord.

En cause, ainsi que "La Libre" l'annonçait dès hier en primeur sur son site web: un différend d'ordre budgétaire opposant le ministre en charge de la Mobilité, à savoir Philippe Henry (Ecolo), et le grand argentier régional André Antoine (CDH). Celui-ci reprochant à son collègue une

sous-estimation des coûts engendrés par ce projet, dont l'enveloppe budgétaire, arrêtée en 2008 et confirmée depuis lors, est de 500 millions d'euros, et contestant les prévisions budgétaires qui sont les siennes. Ainsi, à ce montant de 500 millions d'euros, prévu dans le cadre d'un PPP encore à définir et visant, ainsi que l'atteste une note gouvernementale d'avril dernier, les seuls investissements et non les frais de fonctionnement et autres coûts d'exploitation, André Antoine a opposé un coût global estimé à près de deux milliards d'euros... Ce que conteste le cabinet Henry pour qui ce dernier, hors frais liés aux inévitables futures expropriations à pratiquer, avoisinerait le milliard d'euros...

Une véritable guerre des chiffres semble donc s'être enclenchée au niveau wallon relativement à ce dossier

■ Wallonie | Emploi

Les Mire veulent en savoir plus

► La perplexité domine le secteur après le rapport interpellant que l'on a dit.

D'une posture accusatrice, les Missions régionales pour l'emploi en Wallonie (les Mire) se retrouvent dans une position plus défensive, après que le ministre de l'Emploi, André Antoine (CDH), a fait état d'un rapport de l'Inspection de l'administration wallonne à leur égard, mercredi soir au Parlement régional (nos précédentes éditions). Il leur est, en effet, devenu plus difficile de crier à l'asphyxie financière totale s'il s'avère que certaines d'entre elles effectuent des dépenses "pas acceptables" et, surtout, disposent de réserves disponibles plus ou moins importantes.

Dans une première réaction, jeudi, la coupole des Mire, l'Intermire, dit vouloir se donner un peu de temps. Personne, hormis le ministre, ne dispose à ce jour dudit rapport, communique-t-elle. Les Missions veulent dès lors "analyser les chiffres et éléments fournis" et "se permettent de répondre point par point en présentant des éléments tangibles et mesurables". En attendant, la structure veut rappeler que les Mire "fonctionnent en toute légalité" puisqu'un "doute"

a pu être "jeté" quant à leur utilisation de l'argent public...

Même souci de s'informer, du côté du personnel. Mais ici, dans deux directions. Dès hier, le Front commun syndical a adressé deux demandes de rencontres, au ministre comme à l'Intermire. "Nous sommes interpellés par ce qui se dit sur les réserves. Quelles sont-elles? Quelle est la politique de l'Intermire?", interroge Stéphanie Paermentier, secrétaire permanente CNE. Alain Wery, secrétaire permanent Setca, renchérit: "Nous voulons interpellier l'Intermire pour avoir une vue concrète de l'ensemble de la situation." Les réserves? "Des Mire ont peut-être pu thésauriser, mais c'est fort étonnant. Et si c'est le cas, leurs réserves vont fondre comme neige au soleil."

Pour sa part, le ministre Antoine va demander à la Cellule d'information financière de la Région (la Cif) d'investiguer sur l'origine et la gestion des réserves. Tandis que la classe politique est dans l'attente. "Il faut un rapport contradictoire; il me revient que les éléments de contrôle de l'Inspection aient varié d'une Mission à l'autre", avance au PS le député Kilic. Au MR, le député Jeholet n'a pas manqué de demander au ministre de disposer du rapport. "Les cris d'alarme du secteur ne viennent tout de même pas de nulle part", conclut, provisoirement, le député Ecolo Disabato. P.P.

Copie destinée à dr.vereecken@dermatologist.be

OLIVIER POLET/REPORTERS